

Abidjan le 21 Mai 2026

Au Responsable Radio Grace-Espoir

Objet : Collaboration pour la visibilité des activités de la Commission Épiscopale pour la Doctrine de la Foi

Révérend Père,

La Commission Épiscopale pour la Doctrine de la Foi, l'une des dix Commissions de la Conférence des Évêques Catholiques de Côte d'Ivoire, est entrée dans une phase active de déploiement de ses activités.

Dans cette dynamique, nous sollicitons la collaboration des médias catholiques nationaux, en vue de soutenir la mission essentielle qui nous est confiée : promouvoir et protéger le dépôt sacré de la foi catholique, en réponse aux dérives et déviations susceptibles de l'altérer.

Nos objectifs de communication se déclinent comme suit :

- Organiser des conférences de presse et des événements pour médiatiser les travaux de la Commission ;
- Produire des émissions sur la foi et les grands débats contemporains ;
- Proposer des formats interactifs incluant les questions des auditeurs et téléspectateurs (en direct) ;
- Mettre en place :
 - Des Émissions courtes (5 à 10 min) : Capsules doctrinales ;
 - Des émissions standards (30 minutes) sous forme d'échanges, interviews et enseignements ;
 - Des émissions approfondies (1 heure) autour de tables rondes, débats, dialogues avec des experts et témoignages.

Conscients du rôle essentiel que jouent les médias catholiques dans la diffusion de la Foi et de la pensée chrétienne, nous souhaitons établir une collaboration structurée avec vous.

À ce titre, nous vous prions de bien vouloir :

1. Nous faire parvenir les titres, jours et heures de diffusion de vos émissions actuelles (radio ou télé) ayant trait à la foi catholique ou à la vie de l'Église, afin

que nous puissions envisager une participation ou collaboration de la Commission ;

2. Étudier ensemble les termes d'un partenariat officiel, pour encadrer durablement notre collaboration ;
3. Nous indiquer les coordonnées d'une personne de contact au sein de votre structure (nom, fonction, adresse email, numéro de téléphone), pour faciliter la communication avec notre cellule média ;
4. Nous accompagner techniquement dans la conception d'un format propre à la Commission éventuellement :
 - une émission hebdomadaire préenregistrée de 25 minutes (besoin d'un espace d'enregistrement) ;
 - une émission mensuelle de 90 minutes en direct (ou en différé) que nous souhaitons pouvoir relayer sur l'ensemble des radios catholiques ;Nous sollicitons également vos propositions d'identités sonores adaptées à ces formats.
5. Cela n'exclut pas la possibilité d'émissions organisées par vous-mêmes en direction de la Commission, selon vos attentes également.
6. Un forfait partenaire pour les couvertures médiatiques que nous aurons à solliciter (des interviews ; la réalisation de contenus audiovisuels ou reportages ; la diffusion d'extraits, de capsules ou d'articles sur vos plateformes numériques et réseaux sociaux ; éventuellement une couverture en direct ou des publications relayant les temps forts de nos activités.

Un des objectifs prioritaires de notre Commission étant d'être audible sur tous les médias catholiques, nous comptons sur votre disponibilité et votre engagement pour faire de ce projet un succès commun au service de la mission de l'Église.

Notre cellule média assurera le relais de cette correspondance pour les aspects opérationnels. Elle se tiendra à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'espérance d'une collaboration fructueuse, veuillez recevoir, Révérend Père, l'expression de nos salutations respectueuses et fraternelles.

Le Secrétaire Exécutif National
Révérend Père Benjamin Kigninlman Koné

PO : Mme King Régine, Responsable de la Communication